

COMPTE RENDU
Natation synchronisée
22 octobre 2010
A Vichy, 19h

Présences :

Delphine MARECHAL (CTS)
Hervé LEBAS
Eléonore VALADE
Colette PATUREAU
Tatiana LAMY
Bénédicte PINAY
Jennifer ECHALIER
Annie-Claude GARCIA

Objectifs :

Présentation du programme interfédéral nord.
Présentation des précisions sur le socle de formation et nouveautés du règlement.
Conseils de la CTS concernant le programme sportif auvergne.

Interrogations :

- **Le programme sirènes est-il adapté au programme fédéral ?**

Réponse de la CTS : elle ne voit pas l'intérêt du programme spécifique régional qui laisse penser que l'on s'éloigne du système fédéral.

Elle conseille de partir sur les compétitions du socle à long terme puisque les nageuses peuvent valider le cycle 1 sur deux saisons au lieu d'une l'an dernier.

Cependant, elle a conforté notre idée première d'une rencontre interclubs permettant la présentation de ballets pour les nageuses n'entrant pas dans le système fédéral.

- **Peut-on faire appel aux juges extérieurs pour organiser nos compétitions cycle 1 ?**

Attente d'une réponse du président de la région (Patrick MONEGO). OUI

Voir avec la responsable des officiels (Vanessa LAMARQUE) pour établir la liste réelle des juges synchro dans la région.

- **Peut-on se déplacer à l'extérieur pour le cycle 2 ?**

Attente d'une réponse du président de la région (Patrick MONEGO). OUI

- **Concernant le Pass'Compétition :**

Le règlement précise que l'obtention de ce dernier est obligatoire pour entrer dans le socle de formation. Pour les nageuses nées en 2004 et plus, obligation de passer l'ENF 1 et 2. Pour les nageuses nées en 2003 et avant, l'intégration directe au pass'compétition reste à l'initiative du comité régional.

Attente d'une réponse du président de la région (Patrick MONEGO). OUI

Les clubs abordent le problème de communication entre le comité régional et les clubs. (Par rapport au transfert d'informations envoyé par Delphine MARECHAL par exemple).

La CTS suggère d'instaurer une commission régionale natation synchronisée. Bénédicte PINAY se propose au poste de présidente de la commission synchro en tant qu'élue du comité d'Auvergne.